**liaison BAC PRO MELEC – BTS**

**Préambule**

De nombreux titulaires du BAC PRO poursuivent leurs études en STS. Un dispositif de liaison BAC PRO- BTS doit permettre de les accompagner depuis la 2nde professionnelle jusqu’à la 1ère année de STS afin de favoriser la réussite au BTS. Les publics visés dans ce chapitre sont les lycéens ou apprentis des sections de baccalauréat professionnel MELEC et les étudiants ou apprentis de 1ère année de STS électrotechnique ou STS de métiers connexes (Maintenance des Systèmes MS, Fluide Energie Domotique FED, Conception et Réalisation des Systèmes Automatisés CRSA...).

Le dispositif de liaison BAC PRO – BTS visant à aider la poursuite d’études n’obère pas la finalité du baccalauréat professionnel qui est l’insertion professionnelle.

**Quelques éléments de contexte :**

***Textes officiels :***

*Ambition de mener 50% d’une classe d’âge atteignant le bac, à un diplôme d’enseignement supérieur (conseil européen de LISBONNE (23/24 mars 2000)).*

*Décret 2005-1037 du 26 août 2005 : «  tout élève admis au baccalauréat professionnel avec une mention B ou TB doit pouvoir trouver une place dans une STS correspondant à sa filière d’origine ».*

*Loi du 22 juillet 2013 relative à l’enseignement supérieur et la recherche instaurant des seuils minima de bacheliers professionnels en STS et de bacheliers technologiques en IUT.*

**Les objectifs du dispositif de liaison BAC PRO - BTS**

* développer l’ambition des élèves et des familles ;
* impliquer tous les acteurs dans la continuité des parcours ;
* faire réussir les élèves de baccalauréat professionnel en section de technicien supérieur par la construction d’un parcours cohérent et progressif du baccalauréat professionnel au BTS

**Préparation le dispositif de la liaison BAC PRO - BTS**

Un dispositif de liaison BAC PRO - BTS ne peut se concevoir que s’il y a un diagnostic partagé et un travail de préparation concertée entre les différentes équipes. Il est nécessaire de construire une culture commune autour de tous les enseignements et de favoriser **la mise en réseau des établissements** qui offrent les différentes formations (au niveau du bassin d’éducation ou au niveau académique). Cette mise en réseau existe déjà dans le cadre des labels « lycée des métiers » et «campus des métiers et des qualifications ».

Les équipes de direction facilitent la mise en œuvre de la liaison et l’accompagnement des équipes pédagogiques. Cette mise en œuvre se fait avec l’appui du corps d’inspection.

Les conseils pédagogiques s’investissent dans cette préparation en tenant compte des spécificités de l’établissement ou du réseau d’établissements

Une lecture croisée des référentiels du baccalauréat professionnel et des BTS et des échanges sur les pratiques pédagogiques (afin d’identifier les continuités et les ruptures) permettent de :

* poser les lignes d’une stratégie pédagogique d’établissement qui intègre le dispositif ;
* créer les conditions matérielles, temporelles et spatiales nécessaires à la mise en œuvre du dispositif.

**Mise en œuvre**

Trois phases en amont (2nde, 1ère et Terminale Baccalauréat professionnel) sont nécessaires : La communication, la détection et l’adaptation.

**1 - la communication**

La communication permanente se vit entre tous les acteurs du dispositif de liaison BAC PRO - BTS (*Famille/Elèves/Enseignants/Personnels de direction/CPE/Entreprises).* Elle débute dès la seconde par de l’information, se poursuit en 1ère par de la sensibilisation et débouche par le conseil en terminale.

En seconde :

Communication aux familles, aux élèves :

* présentation, par des professionnels, des métiers de l’électricité, des environnements de travail, du bassin d’emploi local,
* présentation des diplômes (collaboration avec les professeurs de STS),
* présentation des fonctions occupées niveaux 4 et 3 par des professionnels,
* présentation de l’existence du dispositif d’accompagnement en BTS.

En première :

Communication aux familles, aux élèves :

* sensibilisation de l’élève à la poursuite d’étude à partir du bilan de compétences
* synthèse de l’échange à la famille avec proposition d’un parcours personnalisé

En Terminale :

Communication aux familles, aux élèves :

* Conseil et faisabilité du projet de poursuite d’étude en STS à partir du bilan de compétences
* synthèse de l’échange à la famille avec proposition d’un parcours personnalisé

Communication aux entreprises :

* des projets professionnels des élèves accueillis en période de formation en milieu professionnel afin de personnaliser les activités proposées aux élèves.

***NOTA****: le dispositif « parcours Avenir » doit contribuer à cette communication.*

**2 - la détection**

La détection aide les élèves à déterminer et à formuler leurs intérêts et motivations en proposant un parcours ponctué par des étapes et des bilans personnels avec la mise en place :

* du repérage des potentiels dès la classe de 1ère à partir du livret d’acquisition des compétences, du conseil de classe qui doit préparer à l’orientation, ...,

*NOTA : Suivre plus particulièrement l’acquisition des compétences mobilisant* ***l’analyse critique*** *et l’initiative : C1, C3, C5, C8, C10, C12 et C13 qui sont révélatrices d’un potentiel de réussite en BTS*

* de l’accompagnement du jeune à l’expression de son projet lors des bilans intermédiaires.

**3 – l’adaptation**

L’adaptation doit permettre d’accompagner l’élève et de le placer en situation de réussite en renforçant les compétences et attitudes attendues dans l’enseignement supérieur.

Elle se traduit par la mise en place d’actions spécifiques qui peuvent prendre différentes formes :

* un travail par pédagogie différenciée pour mieux accompagner la construction (approfondir, niveaux taxonomiques, autonomie) des compétences C1, C3, C5, C8, C10, C12 et C13 ou construire de nouvelles compétences ou connaissances ;

*Par exemple pour la compétence C3, la définition d’une installation électrique ne se fait pas seulement à l’aide de solutions préétablies.*

* des projets pédagogiques collaboratifs BAC PRO – BTS, par exemple lors de la préparation et de la réalisation du chantier ;
* une exploitation des temps d’accompagnement personnalisé, des Enseignements Généraux Liés à la Spécialité afin d’approfondir les notions de construction, de mathématiques, de physique, d’anglais ou de français et de favoriser le développement du travail personnel ;
* une exploitation du temps de formation dégagé suite à la validation des épreuves professionnelles E2, E31, E32, E33 du BAC PRO ;
* un aménagement des PFMP pour une préparation au BTS, un choix d’activités en PFMP relevant d’un profil technicien supérieur…

**NOTA :** Le livret d’acquisition des compétences est utilisé pour construire le parcours adapté et pour le réguler. Une organisation matérielle favorable (barrettes communes entre BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL et BTS, périodes de stage compatibles, échanges de service …) doit être envisagé.

Trois phases aval (1er semestre de la 1ère année de STS) sont également nécessaires : la communication, la modulation, la valorisation.

**1 - la communication**

Comme pour la phase amont, elle est permanente et permet de sensibiliser tous les acteurs sur la manière dont a été repensé le début de cycle. Elle peut s’entendre par :

* la présentation des compétences d’un technicien supérieur, celles d’un encadrant intermédiaire qui nécessitent de dépasser le cadre de « super technicien », de mettre en œuvre des compétences de management, d’animation.
* la présentation du cycle de formation avec la mise en valeur des temps d’accompagnement qui permettront à tous de construire avec succès ces compétences
* l’explication de l’évolution des attendus pour un étudiant ou apprenti d’une formation de l’enseignement supérieur.

**2 - la modulation**

La modulation permet de mettre en place des actions de renforcement au regard des besoins de l’étudiant tout en considérant ses points forts.

Il est ainsi nécessaire de :

* repenser le début de cycle pour accompagner l’entrée en BTS : emploi du temps adapté sur septembre-octobre, temps d’accueil, intégration 1ière / 2ième année, …
* cibler des activités sur les points forts des élèves de baccalauréat professionnel avec des exigences de niveau de BTS, par exemple en proposant une activité de mise en service (point fort des élèves de BAC PRO MELEC) et de paramétrage de niveau 2 (niveau BTS)
* mettre en place une pédagogie différenciée,

Il sera possible également de mettre en place :

* un parrainage (PLP, PLC, étudiant, chef d’entreprise, …),
* des échanges de service de professeurs.

**3 – la valorisation**

La valorisation doit permettre aux étudiants de mesurer leurs réussites et le chemin parcouru.

Elle nécessite  à cet effet de conduire des entretiens de positionnement pour accompagner le parcours de l’étudiant et de développer un climat de confiance :

* axer l’évaluation des premières activités sur l’évaluation formative (uniquement des appréciations permettant de mesurer les progrès),
* proposer un tutorat pédagogique étudiant-adulte,
* proposer un tutorat entre pairs, (les deuxièmes années en passerelle qui deviennent tuteurs des premières années)
* favoriser le travail en binômes (ou en groupe) hétérogènes.